

Mayotte déjà en France

écrit par Pierre Duriot | 14 février 2024



Mayotte incarne le principe de réalité en matière d'immigration. Et sur France-Info, éternellement, la journaliste de service se croit autorisée à japper sur Jordan Bardella, qui explique que ce qui se passe sur cette île préfigure ce qui va se passer en France, lui assène que

ça n'a « rien à voir ».

Si, justement, l'immigration est la même : des hommes arabo-afro-musulmans, majoritairement, entrent par la ruse, ou la force, posent leurs exigences et passent à l'action violente contre les autochtones en cas d'insatisfaction. L'autre problème est que ça ne préfigure pas ce qui va se passer en France, mais est identique à ce qui se passe déjà en France, où des centres villes deviennent des coupe-gorges, avec des agressions gratuites, même en plein jour et des attaques contre les personnes vulnérables, les personnes âgées, avec des viols sur des femmes de plus de 80 ans.

Il faut se rendre à l'évidence, ce n'est pas de la délinquance, c'est la pratique, par une frange fanatisée, d'un djihad qui ne dit pas son nom, c'est à dire l'imposition de la charia par la violence et l'intimidation, avec des actes barbares censés sidérer les populations d'infidèles. Bien sûr, toute la France ne part pas encore en état d'insécurité permanente, mais des îlots urbains sont déjà devenus infréquentables, avec des biens devenus invendables, des commerçants obligés de fuir et des propriétaires accrochés à leurs logements dans l'adversité. Le fait que le processus de conquête habituel, par la violence et le ventre des femmes, ait lieu dans une île, le rend plus visible, mais la dilution sur le territoire national ne change en aucun cas le phénomène. Ces manœuvres de conquête sont à l'oeuvre dans des universités, des quartiers, même à Paris, beaucoup de femmes avouent qu'elles ne peuvent plus s'habiller comme avant, par crainte des polices improvisées de la charia.

Alors bien sûr, l'arrêt du droit du sol proposé par Attal est l'une des solutions, mais elle n'est pas la seule. Et en plus, elle n'est pas constitutionnelle et donc, des voix commencent à évoquer une modification de la Constitution pour la rendre possible. Mais il va être difficile de l'appliquer uniquement à Mayotte, sans entendre que si elle

devient constitutionnelle, pourquoi ne pourrait-elle pas s'appliquer à la France entière ? C'est le vœu des forces de droite et sans aucun doute de la majorité des Français, qui en ont assez de payer pour des étrangères venant accoucher spécialement sur notre sol, à des fins de confort, pour y être soignées et bénéficier des allocations, lesquelles devraient être réservées aux nationaux.

Mais voilà, Macron, qui passe commande de la fin du droit du sol à Mayotte, peut aisément passer commande du contraire, en sous-main, auprès du Conseil Constitutionnel. Mayotte vote largement Le-Pen au second tour de la dernière présidentielle. Il est sans aucun doute contre la fin du droit du sol et pour l'envahissement progressif de notre nation par des arabo-afro-musulmans, sinon, il aurait pris des mesures coercitives depuis un moment, alors que l'arrivée de ces étrangers est directement corrélée à la montée des actes de violences. La population carcérale, les mains courantes des commissariats et l'impossibilité de maintenir l'ordre dans des quartiers sensibles, en attestent. Que ce soit des étrangers d'ailleurs, ou des Français d'origine étrangère, on retrouve la même ascendance géographique pour ces populations violentes. Macron peut donc bloquer le processus constitutionnel de révision du droit du sol, en passant un coup de fil à Fabius. Mais il devra ainsi désavouer son jeune premier Ministre et son Ministre de l'Intérieur, qui se sont empressés de le reprendre. **Tout cela semble relever de la manœuvre de diversion, pour faire croire que l'on agit. La Constitution ne se réforme pas en trois semaines et d'ici là, les Mahorais ont largement le temps de se faire exterminer.**

En résumé, la réalité rattrape tout le monde, comment pourrait-il en être autrement ? La manœuvre, jusqu'à présent, a été de nier cette réalité, de permettre indirectement, par des jugements laxistes, aux étrangers concernés de tuer les natifs et en prime, d'exercer une

répression sans merci sur ceux qui voudraient pleurer leurs morts, comme à Crépol, où les affiches de soutien et les manifestations pour Thomas ont été combattues férocement. Sans parler de la mise sous écrou immédiate de ceux auraient eu de tort d'essayer de se défendre au lieu de se laisser trucider par correction politique. L'iniquité et même l'inhumanité est de mise, avec un tribut toujours plus conséquent de nos compatriotes, sacrifiés chaque année sur l'autel de l'idéologie de l'immigration « chance pour la France ».

Modifier la Constitution ou pas ? Désavouer Attal ou pas ? Laisser les Mahorais se faire tuer jusqu'au dernier, ou pas ? Permettre le développement accéléré en France du processus violent de Mayotte, ou pas ? La seule chose devenant de plus en plus évidente, est que les discours ne vont plus suffire.

<https://rassemblementdupeuplefrançais.com.wordpress.com>

Pierre Duriot : porte parole du Rassemblement du Peuple Français.

□

□